

Coller ici
votre photo

**BOURSE D'ETUDE D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
VERSEE PAR LE DEPARTEMENT DU NORD
DEMANDE DE BOURSE**

- 1^{ère} année
 2^{ème} année
 3^{ème} année

Tous les demandeurs sont tenus de renseigner l'ensemble des rubriques ci-dessous et de fournir les pièces justificatives (liste ci-jointe) se rapportant à leur situation. *Cochez les cases correspondantes*

1 - Etat Civil

Monsieur Madame

NOM FAMILLE (en capital) : _____

NOM USAGE (en capital) : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse de l'étudiant :

Ville : _____

Code postal :

Téléphone :

Téléphone Portable :

Courriel : _____

Adresse des parents (si différente de l'adresse ci-dessus) :

Ville : _____

Code postal :

Téléphone :

Téléphone Portable :

2 – Renseignement concernant votre situation professionnelle

- étudiant
- demandeur d'emploi
 - type d' allocation :
- salarié (privé ou public) :
 - employeur :

3 - Renseignement concernant l'attribution d'une autre bourse

- Je déclare sur l'honneur ne bénéficier d'aucune autre bourse attribuée par l'Etat ou une autre collectivité territoriale.
- Je perçois une bourse d'étude :
 - Préciser l'organisme qui la verse : _____
 - Préciser son montant annuel : _____
 - Préciser son mode de versement (mensuel, trimestriel, annuel) : _____

Fait à

le

Signature de l'étudiant

signature du/des parents si l'étudiant est mineur

signature du tuteur

4 – Formation

Adresse du centre de formation auprès duquel vous êtes inscrit :

Stage effectué ou prévu en 1^{ère} année : _____

Stage effectué ou prévu en 2^{ème} année : _____

Stage prévu en 3^{ème} année : _____

Quel est votre projet professionnel une fois le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social obtenu ?

J'ai bien pris connaissance des conditions dans lesquelles la bourse départementale est octroyée.

Je m'engage, si le Département décide de m'accorder une bourse, à accepter le poste qui pourra m'être proposé dès l'obtention de mon diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, et à rester au service du Département du Nord dans les conditions reprises dans la fiche jointe.

Fait à

le

Signature de l'étudiant

signature du/des parents si l'étudiant est mineur

signature du tuteur

Dossier à retourner avant le vendredi 03 mai 2019 à l'adresse suivante :

Conseil Départemental du Nord - Hôtel du Département

Direction des Ressources Humaines - UTRH de Lille

A l'attention de Mme KOLFENTER Isabelle

51 rue Gustave Delory

59047 LILLE CEDEX

Tél : 03.59.73.82.87

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Le dossier de demande de bourse dûment complété
- L'attestation de passage en classe supérieure ou le dernier semestre obtenu
- Un relevé d'identité bancaire, postal au nom de l'étudiant
- Un Curriculum vitae
- Les diplômes obtenus
- Les bulletins des 2 dernières années d'études ou le livret de formation pour les étudiants de l'IRTS
- Les appréciations des stages effectués durant le cursus DE ASS

Documents relatifs à l'état civil :

- Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso), ou du passeport (double page avec photo) ou du titre de séjour en cours (recto/verso) de validité ou le cas échéant, la photocopie de l'attestation de l'office français de protection des réfugiés et apatrides
- Une photocopie du livret de famille de l'étudiant, le cas échéant

Documents relatifs à votre situation professionnelle

- Une photocopie de l'avis fiscal d'imposition au nom des parents ou du tuteur légal de l'étudiant ou de l'étudiant (avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017), ainsi qu'une déclaration concernant les revenus perçus à l'étranger, le cas échéant
- Un certificat de scolarité
- Une attestation de vos droits délivrée par le pôle emploi, le cas échéant
- Une photocopie de votre contrat de travail, le cas échéant
- Une photocopie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires), le cas échéant

Documents relatifs aux versement d'une autre bourse :

- Une photocopie du document justifiant l'attribution d'une bourse (CROUS, Bourse au mérite, bourse de la Région, ERASMUS, SOCRATES,)

Documents relatifs aux situations particulières :

- Si l'étudiant est :
 - atteint d'une incapacité ou souffre d'un handicap physique, l'attestation de la MDPH.
 - atteint d'une incapacité ou souffre d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne, l'attestation de la CDA ou de la MDPH.
 - pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière, attestation de l'organisme compétent
 - dans une situation particulière (étudiant pris en charge par l'aide sociale à l'enfance..) tout document la justifiant

Le Conseil Départemental du Nord peut demander toutes pièces justificatives complémentaires afin d'étudier votre dossier de demande de bourse.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

lenord.fr

Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - www.lenord.fr

MODALITES BOURSE

Le Conseil Départemental du Nord peut accorder une bourse aux élèves poursuivant un cursus d'Assistant de Service Social dans les centres de formation répartis sur le territoire départemental, pour un, deux ou trois ans selon l'année d'étude lors de l'entrée dans le dispositif. En contrepartie, les étudiants.es percevant cette bourse s'engagent à intégrer, une fois diplômés, les services départementaux pour une durée égale au versement de cette bourse.

MONTANT DE LA BOURSE DEPARTEMENTALE :

4 207,60 euros par année scolaire.

Ce montant sera versé en cinq fois selon le calendrier suivant : en octobre, décembre, février, avril et juin.
Soit 5 versements de 841.52€.

CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS DE LA BOURSE :

⇒ Etre inscrit en formation d'Assistant de Service Social dans l'une des écoles, IRTS ou ISL, pour l'**année scolaire 2019-2020**.

⇒ Déposer le dossier complété **avant le vendredi 03 mai 2019**.

LA SELECTION :

Une épreuve écrite et un entretien (vous recevrez une convocation) après étude du dossier d'inscription.

OBLIGATIONS DE L'ETUDIANT.E BENEFICIAIRE

Chaque année, le Département informera les diplômés des postes ouverts. Il leur appartiendra de faire un choix. S'ils sont plusieurs sur un même poste, un entretien départagera les candidats. Les candidats non retenus seront affectés sur un autre poste disponible et pas forcément sur le territoire demandé.

L'étudiant s'engage :

⇒ **à travailler**, dès l'obtention du diplôme d'Etat exclusivement pour le Département du Nord pendant une durée égale au versement de la bourse à compter du jour de la prise de fonction fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental du Nord.

⇒ **à accepter** le poste que lui proposera le Département du Nord, quelle que soit la localisation géographique sur le territoire du département (Avesnois, Cambrésis, Douaisis, Dunkerquois, Valenciennois, Flandres intérieures, Lillois, Roubaix-Tourcoing).

⇒ **à rembourser** au Département du Nord, la totalité des sommes perçues si il interrompt ses études, ou si il est renvoyé de l'école pour faute grave ou échec.

Fait à

le

Signature de l'étudiant

signature du/des parents si l'étudiant est mineur

signature du tuteur

lenord.fr

51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - www.lenord.fr